



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PAK/CIPM/2024 DU
04 NOV 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'AFAN MABE DANS LE CADRE DU PROJET
D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DÉSENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE
ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK)**

FINANCEMENT : Banque Africaine de Développement (BAD)/ETAT DU CAMEROUN.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Projet d'Aménagement des Routes de désenclavement de la Zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK), le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage Délégué, agissant au nom et pour le compte L'ETAT DU CAMEROUN représenté par le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National pour la Construction d'un bloc de salles de classe à l'école maternelle d'application d'AFAN MABE.

2. Consistance des travaux

La consistance des travaux est présentée comme suit :

1. Les travaux préparatoires :
 - Débroussaillage du site ;
 - Etudes et Installation de chantier ;
 - Repli du chantier et remise en état du site.
2. Les terrassements ;
3. Les fondations ;
4. Les maçonneries et élévations ;
5. Les travaux de charpente et couverture ;
6. Les menuiseries métalliques ;
7. Les menuiseries bois ;
8. Les travaux d'électricité ;
9. Les travaux de peinture ;
10. Les travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD).



3. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas allotri.

4. Délai d'exécution des travaux

Le délai prévisionnel prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

5. Lieu d'exécution des travaux

Le lieu d'exécution des travaux est situé dans la ville de Kribi, Région du Sud, école maternelle d'AFAN MABE dans la ville de Kribi.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de vingt-trois millions huit-cent-cinquante mille (23 850 000) FCFA TTC.

7. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées les travaux de bâtiments et équipements collectifs.

8. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et par l'ETAT DU CAMEROUN, conformément à l'accord de prêt n°2000200005057 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement.

9. Visite de site et réunion préparatoire

La visite de site des travaux se tiendra le 19 NOV 2024 dès 11 00 heures.

Le point de rencontre est fixé au bâtiment R+2 du PAK sis à côté du bâtiment MEAO dès 09 heures. Chaque soumissionnaire mettra à la disposition de son équipe le matériel roulant nécessaire pour le déplacement vers de site des travaux. Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, chaque soumissionnaire supportera tous les frais nécessaires à la participation effective de son équipe à la visite.

Chaque soumissionnaire se verra établir une attestation de visite du site par le représentant du Maitre d'Ouvrage Délégué au terme de la visite sus indiquée.



La réunion préparatoire à l'établissement des offres quant à elle aura lieu le **19 NOV 2024** dès **13** heures à la salle de réunion du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté du bâtiment MEAO.

Seuls ceux des soumissionnaires ayant pris part à la visite de site seront autorisés à prendre part à la réunion préparatoire d'établissement des offres.

10. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances au Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA.

11. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

12. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°3359886000194 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

13. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au Rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203



Kribi, e-mail : contact@pak.cm, au plus tard le **04 DEC 2024** à **12 heures précises** et devra porter la mention :

Chaque offre portera la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 04 NOV 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'AFAN MABE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK).

« A NOUVRIR QUEN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

14. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

15. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 DEC 2024** à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'Immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

16. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

7e Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)



2- Offre administrative

- Non production au-delà du délai de 48 heures accordé par la CIPM PAK après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non conforme ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3- Dossier technique

- Absence de l'attestation de visite du site des travaux ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non-signés, non-cachetés et non-datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Non-respect d'au moins trois (03) critères essentiels sur cinq (05) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4- Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence des «sous»-détails des prix unitaires.

B. Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS	
		Oui	Non
01	Présentation de l'offre		
02	Méthodologie et ordonnancement		
03	Expérience et qualification du personnel		
04	Matériels et Engins		
05	Références du soumissionnaire		

17. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délgué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.



18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (+237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm

Kribi, le 04 NOV 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

Ampliations :

- MINTP
- MINMAP
- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom